



Programme de Formation

Habilitation électrique H0 – B0 – H0V (Opérations d'ordre non électrique – BT / HT)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne **non électricienne** amenée à réaliser des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque électrique (exécutants ou chargés de chantier).



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques électriques dans son environnement de travail
- Adopter un comportement sûr à proximité d'installations électriques
- Appliquer les prescriptions de sécurité liées aux habilitations H0, B0, H0V
- Réagir efficacement en cas de situation dangereuse ou d'accident



Description

Cette formation permet aux stagiaires d'exécuter en sécurité des **opérations d'ordre non électrique** dans des environnements présentant des **risques électriques en basse et/ou haute tension**, conformément à la **norme NF C 18-510**.

Environnement et risques électriques

- Notions générales d'électricité : tension, intensité, résistance, puissance
- Courant alternatif et continu, monophasé et triphasé
- Domaines de tension BT / HT
- Installations électriques : production, transport et distribution
- Identification des situations à risque électrique

Accidents d'origine électrique

- Mécanismes d'électrisation et d'électrocution
- Effets physiologiques du courant sur le corps humain
- Causes principales des accidents électriques
- Facteurs humains et matériels

Réglementation et habilitation électrique

- Cadre réglementaire : Code du travail, décret n°2010-1118
- Norme NF C 18-510
- Principe et finalité de l'habilitation électrique
- Symboles d'habilitation H0, B0, H0V
- Chaîne d'encadrement et responsabilités des acteurs



Prévention et protection

- Mesures de prévention du risque électrique
- Zones d'environnement et distances de sécurité
- Moyens de protection collective (balisage, signalisation, consignation)
- Moyens de protection individuelle (EPI adaptés)
- Comportement à adopter en environnement électrique

Matériels et outillages

- Matériels électriques et non électriques
- Classes d'appareils (classe I, II, III)
- Conditions d'utilisation : locaux, chantiers, extérieur, milieux humides
- Vérification visuelle et règles d'utilisation

Conduite à tenir en situation anormale

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Intervention face à un incendie d'origine électrique
- Distances de sécurité lors de l'utilisation d'extincteurs
- Conduite à tenir face à des conducteurs tombés à terre

Mises en situation pédagogiques

- Identification des ouvrages et installations électriques
- Repérage des zones d'environnement
- Analyse des risques liés à une situation de travail
- Comportement adapté et respect des consignes de sécurité
- Application des procédures en cas d'incident ou d'accident



Prérequis

Aucun prérequis technique ou électrique n'est nécessaire.



Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Apports théoriques interactifs
- Études de cas
- Exercices pratiques et mises en situation pédagogiques



Moyens et supports pédagogiques

- Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau)
- Supports pédagogiques réglementaires
- Ressources multimédias
- Matériel de démonstration
- Maquettes pédagogiques
- EPI et EPC de démonstration



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation théorique : QCM
- Évaluation pratique : mise en situation
- Feuilles d'émargement
- Avis d'habilitation remis à l'employeur pour délivrance du titre



Informations sur l'admission



Analyse du besoin

Un premier contact (téléphone, mail ou entretien) permet d'identifier les attentes, le poste occupé et les habilitations visées.

Vérification des prérequis

Un entretien ou un questionnaire d'auto-positionnement évalue les acquis afin d'adapter si besoin le contenu et la durée de la formation.

Validation de l'inscription

Après accord, la convention ou le contrat est signé.

Une convocation précise ensuite les modalités pratiques (dates, lieu, horaires, accès, contacts).



Informations sur l'accessibilité

SPF – Secourisme Prévention Formation s'engage à garantir l'accès de ses formations à toute personne, sans discrimination, conformément aux exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

Nos dispositifs pédagogiques, matériels et organisationnels peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.

Mesures d'adaptation possibles :

- Ajustement du rythme ou des supports pédagogiques.
- Supports accessibles (gros caractères, documents numériques, contrastes renforcés).
- Accessibilité physique des sites ERP.
- Formateurs sensibilisés à l'accueil des publics en situation de handicap.

Contact référent handicap : 01 85 09 70 43  contact@secourisme-prevention-formation-sst.fr